

BRIE INFOS

N°3
Juin 2011

BRIE EN FETE

Accueil des représentants des Brie de France les 18 et 19 juin.

DATES À RETENIR

Samedi 18 juin et dimanche

19 juin :

Brie en fête et pique nique annuel des Briens au plan d'eau avec les représentants des autres BRIE de France

Mercredi 20 juillet :

Don du sang à Janzé

Vendredi 2 septembre :

Forum des associations de 18 à 21 heures

Dimanche 18 septembre :

Journée du patrimoine animée par les commissions culture de Brie et Janzé

Du 26 au 30 septembre :

Séjour des seniors à St Gildas de Rhuy

Samedi 8 et 15 octobre :

Formation PSC1

Vendredi 4 novembre :

Soirée d'information sur l'alimentation avec dégustation à 20h15

Mercredi 9 novembre :

Don du sang à Janzé

Jeudi 22 décembre :

35^{ème} anniversaire du club de l'Amitié

Le Brie Info N°4 2011 paraîtra courant septembre, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 29 Aout 2011 au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr

Suite au périple de Raymond Horvais en 2009, des liens avaient été établis entre les 6 Brie de France. Ils vont se concrétiser les 18 et 19 juin prochains par une rencontre puisque nous accueillons 18 représentants des autres Brie (Ariège, Charente, Deux-Sèvres, Somme, Monsieur le maire de Brie dans l'Aisne demande qu'on excuse son absence indépendante de sa volonté). Ils seront hébergés chez des membres du comité d'accueil. Ce comité est constitué des membres de la commission sports loisirs culture, des représentants des associations et de bénévoles, soit une quinzaine de personnes.

La fête du village le 18, organisée par le comité des fêtes, et le pique nique des Briens le 19, ont été considérés comme le week-end propice à cette rencontre.

L'accueil officiel aura lieu le samedi matin à 11h à la salle communale, l'après midi sera consacré à la découverte de Brie et à une réunion de travail pour imaginer la suite à donner à cette première rencontre. Le soir, les invités participeront à la fête du village. Le dimanche, plusieurs d'entre eux viendront au pique nique des Briens.



BAIGNADE AU PLAN D'EAU

La surveillance de la baignade au plan d'eau de la Vallée de l'Isère sera assurée du samedi 25 juin au lundi 15 août inclus, de 13h30 à 19h, à l'intérieur du périmètre délimité par une ligne d'eau.

La baignade est strictement interdite en dehors des heures de surveillance et hors du périmètre.

Des aménagements ont été réalisés : un terrain de foot, un filet de volley et un cabanon est en cours de construction.





DON DU SANG

Le 14 juin 2011 c'est la journée mondiale des donneurs de sang.
Mobilisez-vous,
La vie, on a ça dans le sang.

Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don de sang est si important. Composé de globules rouges, de plasma, de plaquettes et de globules blancs, il permet à l'EFS de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.



Collecte de sang à Janzé le 20 juillet 2011

SMICTOM : NOUVELLE IDENTITE



La collecte et le traitement de vos déchets prennent des couleurs...

Appelez-moi désormais SMICTOM Sud Est 35 !

La nouvelle identité du Syndicat Mixte pour la Collecte et Traitement des Ordures Ménagères est enfin dévoilée. Nouveau reflet de la communication du SMICTOM*, elle sera le repère de l'ensemble des actions en faveur de la gestion des déchets sur le territoire.

“Nos compétences sont reconnues, aujourd'hui, nous gérons les 12 déchetteries du territoire, collectons, traitons et valorisons chaque jour les 65 000 tonnes de déchets que produisent chaque année les habitants des 70 communes du Sud Est de l'Ille et Vilaine. Toutefois, nous nous devons de donner un nouvel élan à notre communication, plus accessible, plus proche” confie le Président du SMICTOM, M. Yves HISOPE. Aboutissement d'un projet de communication, le nouveau logotype, s'est vu offrir un accueil dès plus chaleureux.

Le Smictom sud Est 35 s'offre ainsi une nouvelle prise de parole “simple, humaine, surtout efficace et surprenante, dans un univers de communication engagé pour la préservation de notre environnement, tel est son positionnement affiché” explique le Vice -Président de la Commission Communication, M. André LELIEVRE. Les symboliques de l'arbre et de l'homme s'y confondent pour livrer une structure moderne renforcée par des couleurs vives et dynamiques.

Point de départ du dispositif global de communication, cette nouvelle identité visuelle prendra bientôt possession de l'ensemble des supports de communication (magazine, guide du tri, réglotte, etc.) du SMICTOM Sud Est 35. Une action soutenue par l'avènement prochain d'une mascotte, petit pense-bête bien utile qui nous livrera ses bons conseils... Les bons gestes préventifs à adopter pour réduire ses déchets, ça ne s'inventent pas.

* Service public de collecte et traitement des ordures ménagères sur 70 communes dont la vôtre.

Dans le cadre de la collecte estivale des déchets ménagers, la société Sita modifiera ses horaires de passage.

En effet du 15 Juin au 15 Septembre, la collecte sera avancée d'une heure.

En raison du lundi de la pentecôte le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mercredi 15 juin.

ROCHE AUX FÉES

Les Mercredis de la Roche aux Fées :

Balades des fées, marché de Pays, et spectacles

Conteurs, acrobates et échassiers se retrouvent cet été pour 3 mercredis les 27 juillet, 3 et 10 août 2011 autour de la majestueuse allée mégalithique de la Roche aux Fées à Essé.

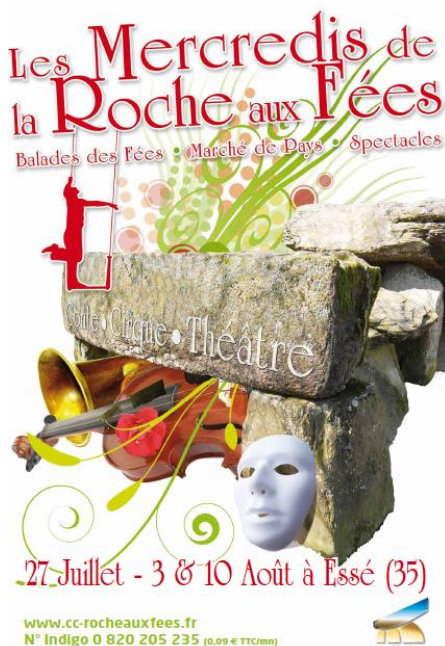
Au programme un été enchanteur avec, chaque mercredi, trois temps forts :

- 17h30 ou 18h30: la balade des fées, joyeuse randonnée aux rencontres étranges.

- A partir de 19h : le marché de pays avec les producteurs locaux où chacun pourra composer le menu gourmand de son choix.

- 21h : Achille Grimaud, la compagnie 3 fois rien et le théâtre Terrain Vague offriront tour à tour mots et paroles, acrobaties et mimiques pour des moments enchanteurs !

Pratique : 2 départs des balades à 17h30 ou 18h30 sur inscription au 0 820 205 235.



Le programme des 3 mercredis

Mercredi 27 juillet :

Balade des fées avec Daniel L'HOMOND : *Parfois les Arbres!*, où comment parler de nos rapports étranges et intimes avec les végétaux.

Marché de pays avec le Bal des Vampires : et ses reprises en tout genre avec des rythmes festifs ou mélancoliques et des textes drôles, engagés et émouvants.

Soirée conte avec Achille GRIMAUD : *Le Braz et autres Bretagnes !* Pour que les traditions bretonnes se mêlent au fantastique et que le quotidien rencontre l'absurde... il n'y a qu'un pas à faire.

Mercredi 3 août :

Balade des fées avec Elise et ses acrobates : Le départ d'une magie aérienne, à la recherche de la pesanteur, le corps navigue entre légèreté, chutes et prise au sol...

Marché de pays avec Vents de Cirque et les initiations aux arts du cirque (trapèze, boule d'équilibre, fil de funambule...)

Soirée avec la compagnie 3 x Rien : « Roue libre » La Cie 3 x Rien déboule en fanfare avec clarinette, hélicon et grosse caisse pour une fantaisie résolument acrobatique.

Mercredi 10 août :

Balade contée par le Chevalier de Tartempionne, un univers loufoque et intrigant, un spectacle librement inspiré du Don Quichotte de Cervantès et du Sacré Grail des Monty Python...

Marché de pays avec les Précieuses, Philomène et Joséphine sont à l'image de notre quotidien ; à consommer sans modération. Elles s'amusent de tout, rêvent d'être princesses...

Soirée avec le Théâtre Terrain Vague « Le klaxon du fourgon retentit. Aujourd'hui, jour de la tournée, la boucherie-charcuterie ambulante des Marconi arrive au village. ...

Tarif unique 3€, gratuit - 12 ans. Restauration produits terroirs sur place

Renseignements et réservations : 0 820 205 235 (0,09 € TTC/mn) ou www.cc-rocheauxfees.fr

DEFIBRILLATEUR

Tout le monde peut sauver une vie.

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatisé. Il est placé au pignon de la mairie pour être accessible à tous.

Tout le monde peut l'utiliser car les instructions à suivre sont dictées par l'appareil. Son fonctionnement est simple. Il n'y a pas de risque de l'employer à mauvais escient car il ne se mettra pas en fonctionnement s'il ne détecte pas un problème cardiaque.

En présence d'une victime inconsciente et qui ne respire plus, 3 actions s'imposent: APPELER le 15, MASSER, DEFIBRILLER.

Afin de mieux connaître le fonctionnement du défibrillateur et d'apprendre les gestes qui sauvent, le CCAS organise une formation aux 1ers secours samedi 8 et samedi 15 octobre à Brie avec l'association ADEDS 35.

Horaires : 9h 12h et 13h30 16h30

Coût : 50€

Nombre maximum de participants :12
S'inscrire à la mairie

SENIORS

Les seniors au lycée hôtelier de la Guerche de Bretagne

Les CCAS de Brie, Essé, Janzé, le Theil et l'ADMR de Retiers ont organisé dans le cadre du dispositif « Animation-Transport » un déjeuner au lycée hôtelier de La Guerche de Bretagne mercredi 25 mai. 40 personnes, dont 14 Briens, ont apprécié le repas, le service et l'amabilité des jeunes élèves et de leurs professeurs.



INFOS UTILES

MAISON DU DEVELOPPEMENT (MDD): communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers, ouvert du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Rappel des services présents à la MDD :

- Point Accueil Emploi (PAE) : tout public, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, fermé le vendredi sur 2. Mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
- ANPE : plus de permanence
- La mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans sur rendez-vous, tel 02.99.43.68.98 : aide sur l'emploi, le logement, la santé...
- La Boutique de Gestion 35, permanence 1 mardi sur 2 sur rendez-vous, tel 02.99.86.07.47 : aide à la reprise et création d'activité
- Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, tel 02.99.43.42.60, e-mail : contact@osprf.asso.fr, site Internet www.osprf.asso.fr secrétariat ouvert les mercredis et vendredis matin
- Le Pact'Arim, permanence le 2eme mardi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, renseignement concernant le logement.
- Permanence juridique :
 - de l'Avocat : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
 - du Notaire : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
 - de l'huissier : 1 fois tous les 2 mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

♦ Architecte conseil : renseignement au 02 99 43 64 87

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la MDD au 02.99.43.64.87

- ♦ PIJ (point information jeunesse) de Janzé : 5, avenue du General de Gaule renseignement au 02 99 47 46 83, Mail [piijsseljanze@hotmail.fr](mailto:pijsseljanze@hotmail.fr)

MAISON MEDICALE DE RETIERS : 12 rue Pasteur (juste après la poste au centre de l'agglomération)

- **APPELER LE 02 99 43 44 45** La nuit en semaine de 20h à minuit
Le samedi de 12h à minuit
Le dimanche de 8h à minuit
Une secrétaire répond à votre appel et lui donne la suite qui s'impose.
Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable.
- **APPELER LE 15** La nuit en semaine de minuit à 8h
La nuit le samedi et le dimanche de minuit à 8h



PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, DE FRELONS :

- FARAGO Ille-et-Vilaine Appelez le **02.23.48.25.00**
- Entreprise BREMONT, La Haute Bérue, 35 340 LIFFRÉ Appelez le **06.63.30.16.64** ou le **02.23.25.59.94**
www.bremontrene.com
- DPS Dol de Bretagne appel gratuit **0 800 10 10 26**
- Hynera Environnement Noyal sur Vilaine Appelez le **02.99.00.62.35**

Horaires Mairie	BIBLIOTHEQUE	DECHETTERIE DE JANZE
Mairie 22 rue de Bretagne Tel 02 99 47 02 85 Fax 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr <u>Ouverture au public :</u> Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12 h Vendredi de 14h à 17h	2 bis rue du Stade Tel 02 99 47 23 42 <u>Ouverture au public :</u> Mercredi, Jeudi : 10h à 12h Samedi de 14h à 15h Dimanche de 10h à 11h	Rue Louis Blériot 02.99.47.07.52 <u>Lundi</u> 10h00-12h00 / 14h00-18h00 <u>Mercredi</u> 10h00-12h00 / 14h00-18h00 <u>Vendredi</u> 14h00-18h00 <u>Samedi</u> 09h30-12h30 / 14h00 – 18h00

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie



AU CONSEIL

Compte rendu de la réunion du 18 avril 2011 :

1- Aménagements des abords de l'espace cinéraire.

Suite à un estimatif des dépenses à prévoir pour l'aménagement des abords de l'espace cinéraire au cimetière, une enveloppe de 1 500€ TTC est votée pour la réalisation des travaux.

2- Subvention au Comité des Fêtes.

Une subvention générale d'un montant de 982 € est attribuée au Comité des Fêtes ainsi qu'une subvention spécifique pour la manifestation « Brie de France » lors de la fête du village en juin 2011 (16€ par participant des autres Brie de France).

3- Salle Multifonctions : choix de l'attributaire pour la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les résultats de l'appel d'offres concernant la Maitrise d'Ouvrage ; la SADIV est retenue pour un montant de 49 980.00€ HT.

Matériel et mobilier urbain.

Sélection de différentes entreprises pour l'acquisition de 4 bancs, handicapée, 1 corbeille sur socle et 2 corbeilles avec couvercle, AT est retenue. Une enveloppe de 3 000€ TTC pour l'acquisition mobilier urbain est votée.

analyse de plusieurs devis concernant l'acquisition d'une cuve à OVIDIS ESPACE EMERAUDE est retenue pour un montant de

réfèrent Petit Patrimoine.

Yvonne est nommée référent de la question du Petit Patrimoine.

anneaux pour le logo de Brie.

Les logos de Brie seront placés à l'étang et au soccer. Le devis proposé par Sophie pour un montant de 426.71€ TTC est retenu.

Un agent au service technique.

Intégré dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi.

réunion du 23 mai 2011

Des devis pour le marquage au sol.

Après avoir examiné différentes propositions, l'offre du Parc Départemental est retenue pour un montant de 5 216.95€ TTC.

é.

Les positions des différents partenaires à ce jour sont les suivantes :

- Communauté de communes au Pays de la Roche Aux Fées : le bureau serait favorable à la proposition préfectorale, restant à 16 communes, et acceptant toujours l'idée d'un rapprochement possible avec la Communauté du Pays Guerchais.
- Communauté de communes du Pays Guerchais : refus d'une alliance avec la Roche aux fées, demande d'un rapprochement avec Vitré-communauté, ou à défaut de rester seule, ou de créer une vaste communauté englobant les 3 entités.
- Vitré-Communauté : une majorité d'élus de vitré-communauté ne souhaite pas accueillir le Pays Guerchais, ni une grande communauté à l'échelle du pays. Certains élus soutiendraient l'idée de 2 communautés équilibrées sur le pays de vitré, ou à défaut l'idée de conserver 3 communautés distinctes.

Une position plus claire de nos partenaires serait utile à la décision définitive. Le Conseil Municipal devra rendre son avis sur la Proposition Préfectorale de SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale) avant le mois d'août 2011.

3- Subventions aux Associations.

13 918.09 € sont répartis entre 19 associations. (Rappel : 982 € ont été attribués au comité des fêtes.)

4- Plan d'eau : examen des devis pour le local de rangement des accessoires de surveillance de baignade. Le modèle CHAMONIX de l'entreprise WELDOM est retenu pour un montant de 2 590.00 € TTC.

5- Espace cinéraire : examen du plan d'implantation.

Le plan d'implantation de l'espace cinéraire au cimetière de Brie est approuvé.

6- Acquisition de matériel.

Suite à l'étude de différents devis, l'offre de WELDOM (le modèle Profi-jet B10-200 avec enrouleur) est retenue pour un montant de 1 901.64 € TTC.

10- Défibrillateur : Le devis JFC FORMATION, concernant l'acquisition d'un défibrillateur pour un montant de 2 302.77€ TTC est validé.

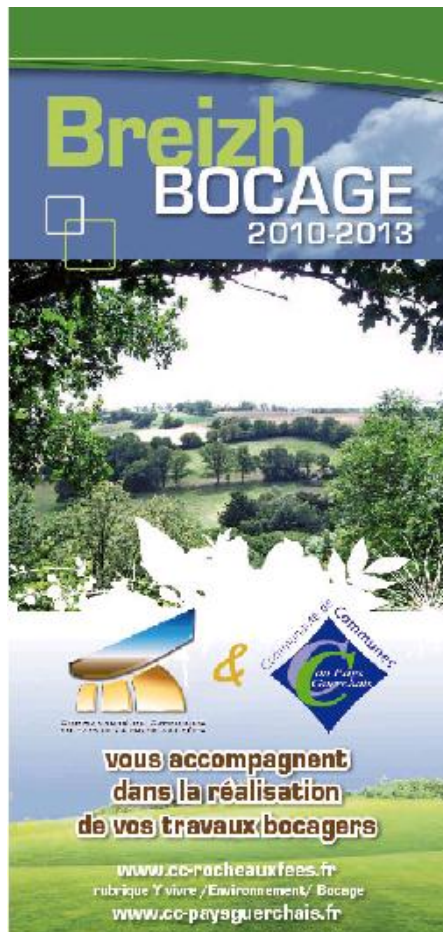
SOCCER

La plate forme destinée à recevoir l'équipement du terrain de multisports est réalisée. Les installations seront mises en place courant juin et le terrain sera disponible pour l'été.



BREIZH BOCAGE 2010-2013

La Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées et la Communauté de communes du Pays Guerchais vous accompagnent dans la réalisation de vos travaux bocagers.



Face au constat de dégradation du maillage bocager, la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées a décidé de mettre en place une politique globale de renouvellement et de valorisation de son bocage.

La Communauté de communes s'est engagée dans le dispositif BreizhBocage. Ce programme régional, soutenu par l'Europe, la région et le département, a pour objectif la création ou la rénovation de haies bocagères, talus boisés ou non, dans le cadre d'opérations collectives.

Le dispositif vise principalement à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Mais, il présente également un intérêt pour la préservation de la biodiversité, la restauration des paysages, la protection des cultures et la production de bois.

Le bocage, un patrimoine à renouveler

Le Pays de la Roche aux Fées comme une majeure partie de la Bretagne est historiquement une terre de bocage. Après la seconde guerre mondiale, la mécanisation de l'agriculture a rendu obsolète le modèle ancestral du bocage. Une grande partie du linéaire a ainsi disparu au profit de parcelles plus grandes et mieux adaptées.

Pourquoi Breizh Bocage ?

Les communautés de communes Au Pays de la Roche aux Fées et du Pays Guerchais accompagnent la constitution d'un nouveau maillage bocager adapté aux enjeux agricoles et environnementaux du territoire. Les objectifs sont de préserver les sols, de réguler les écoulements des eaux pluviales....

Des conseils apportés sur :

- l'entretien des haies bocagères
- la rénovation des haies anciennes
- la valorisation économique du bois
- les effets bénéfiques du bocage
- l'emplacement des haies et des talus
- les essences utilisées
- les aspects juridiques de la haie



Inscrivez-vous au plus vite.

Pour bénéficier de conseils et /ou de financements vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie de Brie ou de la communauté de commune de la Roche aux Fées

Renseignements : Service Environnement
Jean-Jacques Jouanolle
Tél. : 02 99 43 64 87
jean-jacques.jouanolle@ccprf.fr

BRIE INFOS NUMERO: 2011-3

PLAN CANICULE

Un dispositif national destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule est mis en place. Il a pour but de venir en aide à toute personne vulnérable en cas d'extrême chaleur.

La commune de Brie met en place ce dispositif.

Si vous pensez qu'une grande chaleur pourrait vous poser des problèmes, venez vous faire connaître au secrétariat de la mairie où un registre est ouvert conformément aux directives préfectorales. En cas de nécessité, nous pourrions vous apporter l'aide dont vous aurez besoin.

SENIORS EN VACANCES

Les CCAS de Brie, Essé, Janzé, Le Theil et l'ADMR de Retiers avec la participation de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) proposent aux personnes de plus de 60 ans, ou aux personnes handicapées de plus de 55 ans, de partir en vacances avec des conditions avantageuses en particulier si elles ont de faibles ressources. Les personnes légèrement dépendantes peuvent se faire accompagner par un proche qui bénéficiera des mêmes conditions, quel que soit son âge.

Le séjour a lieu à Saint Gildas de Rhuys (56), au centre de vacances de la Pierre bleue, du 26 au 30 septembre. Parmi les activités prévues : la découverte du golfe en bateau avec un arrêt à l'île aux Moines, la visite de Vannes et de ses anciens quartiers, la découverte de Saint Gildas et des environs et des temps d'animation facultatifs au centre de vacances. Le coût, tout compris, est de 311€ plein tarif ou 161€ pour les bénéficiaires de l'aide ANCV. Le transport est financé par le dispositif « Animation Transport » du Conseil général.

Pour toute information et pour les inscriptions, il faut s'adresser à la mairie.

Il reste quelques places.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

La Communauté de communes réédite cette année un nouvel annuaire des associations du Pays de la Roche aux Fées. L'occasion pour chaque association de promouvoir gratuitement son activité et de se faire connaître auprès du grand public.

Si vous souhaitez figurer sur l'annuaire des associations ainsi que dans l'ABC des loisirs (le supplément offert par Ouest-France) ou bien que votre contact a changé, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes, par téléphone au 02.99.43.64.87 ou par mail communaute.communes@ccprf.fr

AUTO-ENTREPRENEUR

Depuis son lancement début 2009, le statut d'auto-entrepreneur séduit. Ce régime vous intéresse ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous le **Jeudi 23 juin 2011 de 9h30 à 12h30, à la Maison du Développement** - 16 rue Louis Pasteur à Retiers. Cette réunion sera animée par la BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre) d'Ille et Vilaine, membre du premier réseau indépendant d'appui à la création d'entreprise en France, et aura pour objet d'échanger sur le régime, le mode de fonctionnement, les conditions d'accès, les avantages, les obligations... ainsi que sur l'organisation et le développement commercial de votre auto-entreprise.

Pour vous inscrire, contactez le service Economie et Emploi de la Communauté de communes au 02 99 43 64 87.

ECOLE DE MUSIQUE

Pour connaître les jours et horaires de chaque cours sur Janzé et Retiers, renseignements au secrétariat de l'EIM au 02 99 43 42 75.

Réunions de présentation - Inscriptions

Mardi 14 juin 2011 – 18h30 - Site de Janzé

Mercredi 15 juin 2011 – 18h30 - Site de Retiers

Il est possible de s'inscrire au secrétariat (Retiers) du 6 au 30 juin.

Le site web www.cc-rocheauxfees.fr propose également de télécharger la fiche d'inscription.

Nouveautés 2011-2012

A la rentrée 2011, l'Ecole intercommunale de musique passera Etablissement d'enseignements artistiques avec l'arrivée du Théâtre.

Disciplines proposées

Petite Enfance : Eveil musical pour les enfants scolarisés en moyenne et grande section, Atelier d'Initiation Musicale pour les CP.

Formation Musicale

11 niveaux, 22 cours pour découvrir le Monde de la Musique. (Enfants, Adolescents & Adultes).

Instruments

Bois (*Flûte traversière, Clarinette, Saxophone*),

Cuivres (*Trompette, Cornet, Trombone, Tuba*),

Cordes (*Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse ; Guitare classique, électrique et basse*)

Claviers (*Piano, Orgue, Accordéon*)

Percussions (*batterie*),

Chant.

Ateliers Accompagnement guitare et orgue, musiques actuelles, atelier découverte instrumentale, musique au bac, improvisation jazz...

Ensembles Chorales adultes, Ensemble à cordes, Ensemble de guitares, Ensemble à vents, Groupe rock, jazz,...

BIJ

« Bourses Initiatives Jeunes du Pays de Vitré – Porte de Bretagne :

S'engager pour un chantier interculturel en Afrique ? Faire un stage d'été aux Etats-Unis ou en Irlande ? Organiser un festival ? Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez réaliser un stage à l'étranger non obligatoire, un projet de solidarité internationale (18-30 ans), vous avez un projet au niveau local (15-30 ans)... vous pouvez obtenir un coup de pouce financier des Bourses Initiatives Jeunes.

Dépôt des dossiers avant le 16 juin 2011. [Dernière date avant l'été].

Pour monter votre projet et obtenir un dossier de candidature, renseignez-vous dans le Point Informations Jeunesse de la Roche-aux-Fées, ou au 02.99.00.91.12.»

PIJ

Des permanences auront lieu à Martigné-Ferchaud, à la bibliothèque place Sainte Anne, chaque samedi du 30 avril au 9 juillet de 10h à 12h.

Pour plus d'informations, contacter les animatrices-informatrices du Point Information Jeunesse au 06 33 73

2*2 voies

Le tronçon de la 2*2 voies sur l'axe RENNES-ANGERS sera opérationnel fin 2011.

C'est l'objectif du conseil général

CLSH

Le Centre de loisirs et l'espace jeunes de BRIE seront ouverts du 4 au 29 juillet 2011. Les inscriptions se feront le vendredi 17 juin 2011 de 18H à 20H et les samedis 18 et 25 juin de 10H à 12H à la bibliothèque de BRIE, 2 bis rue du stade.

Merci de vous munir des photocopies des vaccinations, n° CAF ou MSA, de votre quotient familial afin de compléter le dossier d'inscription.

Les activités prévues pour les 3-12 ans : visite au zoo de la Bourbansais, au centre équestre et organisation d'un mini-camps, etc... pour l'espace jeunes : sorties ciné, bowling et mini-camps-quartier d'été à Rennes.

Pour plus d'informations : contacter Mme LE TEXIER au 02.99.47.23.41

CARTE GRISE

En cas de changement de domicile, il est obligatoire de demander la modification de sa carte grise afin d'y faire figurer sa nouvelle adresse. Le propriétaire d'un véhicule doit en effet déclarer, dans le délai d'un mois, son changement de domicile, sous peine d'encourir une contravention. Les demandes d'immatriculation sont à effectuer en préfecture (ou en mairie).

DECLARATION DE REVENUS

Si vous avez choisi de déclarer vos revenus sur internet, selon le numéro du département dans lequel vous habitez, les dates limites de déclaration sont les suivantes :

jeudi 9 juin 2011 pour les départements numérotés de 01 à 19.

jeudi 16 juin 2011 pour les départements numérotés de 20 à 49.

jeudi 23 juin 2011 pour les départements numérotés de 50 à 974.

AMELI

Avec votre compte ameli :

- Suivez vos remboursements en temps réel
- Echangez par mail avec la Cpm
- Téléchargez votre attestation de droits
- Commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie

Le « plus » écologique : recevez vos décomptes par courrier et conservez-les sur votre ordinateur !

Opération spéciale du 15 au 22 juin

1 compte ouvert = 1 euro

versé à une association caritative

- dans la limite de 1 000 € -

Alors n'attendez plus, retrouvez-moi sur ameli.fr !

Plus d'infos au 36 46 ou sur ameli.fr.



La mise à jour de la carte Vitale, c'est tous les ans, pensez-y !

Votre carte Vitale doit être mise à jour :

- ➔ au moins une fois par an et
- ➔ à chaque changement de situation : maternité, mariage, déménagement,
- ➔ à chaque fois que votre caisse vous le demande

350 points de mise à jour sont à votre disposition dans la plupart des pharmacies et aux guichets automatiques des agences de la Cpm.

La carte Vitale, c'est la garantie d'être remboursé(e) en 5 jours

Plus d'infos sur www.ameli.fr

CLASSES 1

La fête des classes 1 qui s'est déroulée le samedi 7 mai 2011 a été l'occasion de retrouvailles appréciées et d'échanges entre les générations.

